

**TERMES DE REFERENCE POUR LA REALISATION D'UNE ASSISTANCE  
TECHNIQUE POUR:**

Accompagnement du personnel AMAD et des techniciens  
d'autres entités en gestion économique et suivi des parcelles  
agroécologiques.

**Projet:**

**« Amélioration des capacités techniques et organisationnelles des personnes et des  
groupes qui défendent la souveraineté alimentaire à Trarza, Mauritanie », Mairie de  
Saragosse - n°2018/974597**

CERAI  
Janvier 2020

## Contenu

1	CONTEXTE .....	3
2	OBJECTIFS, ACTIVITÉS ET PRODUITS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE.....	3
3	METHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL .....	4
4	PROFIL DU/DE LA CONSULTANT/E .....	4
5	BUDGET ET FORME DE PAYEMENT .....	5
6	DÉTAILS ET FORME DE PRESENTATION DE L'OFFRE .....	5
7	DROITS D'AUTEUR.....	6
8	COORDINATION ET SUPERVISION.....	6
9	CONDITIONS DE L'OFFRE .....	6
10	ECLAIRCISSEMENTS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....	6

## 1 CONTEXTE

Le Centre d'Etudes Rurales et d'Agriculture Internationale (CERAI) en partenariat avec l'ONG mauritanienne AMAD informent du processus de sélection pour la réalisation d'une assistance technique concernant à un plan pour améliorer la gestion des projets au niveau organisationnel, économique, de suivi et de responsabilité, dans le métier de promouvoir l'éducation populaire aux promoteurs agro écologiques.

Cette assistance technique se réalisera dans le cadre du projet «Amélioration des capacités techniques et organisationnelles des personnes et des groupes qui défendent la souveraineté alimentaire à Trarza, Mauritanie», financé par la Mairie de Zaragoza.

Le projet prétend renforcer la souveraineté alimentaire des communautés sous l'effet du changement climatique en promouvant une agriculture durable dans la vallée de la rivière Sénégal.

L'objectif spécifique du projet est améliorer les capacités techniques et organisationnelles des personnes et des groupes qui promeuvent la souveraineté alimentaire dans la région.

### **L'assistance technique est proposée dans le cadre de l'activité : R2 A1. Formation du personnel AMAD et membres des GIEs et la FAEM en gestion des organisations, gestion économique et genre.**

Cette activité sera composée de trois phases de formation :

1. Organisation, fonctionnement et gestion administrative.
2. Gestion et suivi économique.
3. Approche de genre dans les projets.

Ces TDRs concernent la deuxième phase de la formation, qui se centre sur des **questions de planification, gestion et suivi économique des organisations paysannes.**

## 2 OBJECTIFS, ACTIVITÉS ET PRODUITS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE.

### **OBJECTIF**

L'objectif de cette AT est de doter aux techniciens d'AMAD et autres structures techniques agricoles de l'état des outils leur permettant d'établir la planification et le suivi de la production agricole et la commercialisation, soit l'élaboration des comptes d'exploitation mais aussi les avances en matière d'application des techniques agroécologiques. Pour parvenir à cet objectif, il est prévu d'élaborer les outils de gestion économique et technique nécessaires pour réaliser un accompagnement destiné au personnel d'AMAD, aux membres des GIEs et FAEM (Fédération des Agriculteurs et Éleveurs de Mauritanie), pour la réalisation du suivi des parcelles agroécologiques.

### **ACTIVITÉS**

Le cycle de formation est divisé en 3 phases, étant cette assistance technique centrée dans la deuxième phase de Gestion et suivi économique: dans cette partie, il sera question d'élaborer les documents nécessaires pour réaliser l'accompagnement et le suivi de la production des parcelles agroécologiques. Pour cela, les techniciens et les membres des organisations paysannes doivent disposer des outils nécessaires pour l'établissement de la planification de la campagne agricole avec la prévision des récoltes et commercialisation de chacune des principales spéculations.

Pour cette phase, le/la consultant/e devra préparer tous les documents nécessaires pour travailler sur eux, avec l'accompagnement de CERAI et AMAD en Mauritanie.

## PRODUITS

### ✓ Elaboration d'un document d'accompagnement par le consultant/e

Le/la consultant/e responsable de cette phase élaborera un document d'accompagnement en français. Ce document contiendra la planification et manuel de suivi technique et économique, la formation, le contenu et le matériel pédagogique à utiliser, et recommandations pour l'accompagnement aux participants.

### ✓ Elaboration des outils de gestion économique et technique pour AMAD et les structures agricoles de l'état (MDR et SONADER)

Le/la consultant/e doit élaborer un Manuel de suivi des techniques agro-écologiques et de gestion économique des parcelles agricoles individuels et coopératives de riz, maraichage et cultures fourragères pour pouvoir avoir les données pour réaliser le suivi des techniques agro-écologiques et le suivi économique et planification de la production et de la consommation- commercialisation, ainsi que l'élaboration des comptes d'exploitation pour une exploitation familiale et une coopérative.

### ✓ Formation de l'équipe d'AMAD sur l'utilisation du manuel et fiches de suivi. La formation pourra être online ou présentielle.

L'équipe technique du projet au Trarza organisera des ateliers de formation sur les outils destinés aux techniciens d'AMAD et des représentants des organisations paysannes avec l'utilisation des outils en vue de leur validation avec les bénéficiaires.

- Implémentation des fiches de suivi des parcelles agroécologiques:
- Suivi et accompagnement aux organisations pour compléter les fiches

## 3 METHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL

### 3.1 Période de bureau

La durée de l'assistance technique sera dès la signature du contrat, et elle doit se faire avant le 15 avril 2020.

### 3.2 Méthodologie et plan de travail

Le/la consultant/e doit élaborer une proposition méthodologique en tenant en compte les indications présentées dans les TdRs. Le plan de travail sera proposé par le consultant à travers l'offre technique.

Le plan de travail doit détailler les tâches à réaliser et les délais prévus. Il faudra aussi joindre un chronogramme prévisionnel, qui devra être accordé entre CERAI/AMAD et le consultant/e.

De façon générale il faut considérer que les résultats de l'assistance technique doivent comprendre:

- Planification et réalisation de l'assistance technique. Elaboration méthodologie (proposition d'organisation et logistique)
- Propos de manuel d'accompagnement et outils de gestion technique et économique demandés, pour les techniciens d'AMAD et autres organisations paysanne locales du secteur agricole.

La date limite de remise des documents finaux sera le 15 avril 2020.

## 4 PROFIL DU/DE LA CONSULTANT/E

Le/la consultant/e devra présenter les compétences suivantes :

- Expérience de travail avec des organisations de producteurs et producteurs-productrices familiales
- Connaissances en gestion des organisations paysannes et développement rural
- Connaissances en planification des exploitations agricoles avec approche agroécologique
- Connaissances en gestion des organisations socio professionnelles et un plus sera accordé si sont dans le domaine des organisations paysanne
- Connaissance et affinité avec les valeurs du CERAI
- Maîtrise du français usage professionnel (parlé, lu et écrit)

De plus, seront valorisés les points suivants:

- Bonne capacité d'adaptation au contexte local et capacité de travail en équipe multidisciplinaire
- Connaissances de l'Afrique et plus particulièrement de la Mauritanie
- Capacité à travailler en équipe et à enrichir leurs connaissances avec des contributions externes.

## 5 FORME DE PAYEMENT

Le/la consultant/a devra présenter une facture légale au nom du CERAI ou AMAD. Le paiement sera effectué à la fin du service.

## 6 DÉTAILS ET FORME DE PRESENTATION DE L'OFFRE

### PRESENTATION DES OFFRES

Les offres devront être envoyées par courriers électroniques aux adresses suivantes:

[abuabdoulaye.ba@cerai.org](mailto:abuabdoulaye.ba@cerai.org) ; [arantxa.garcia@cerai.org](mailto:arantxa.garcia@cerai.org) ; [rosalia.riambau@cerai.org](mailto:rosalia.riambau@cerai.org)

**Date limite : 20 février 2020**

### CONTENU DE L'OFFRE

Les candidatures doivent respecter les caractéristiques suivantes:

- CV détaillé de l'expert indépendant.
- Offre technique résumée
- Offre économique détaillé
- Les critères d'évaluation incluront la qualité technique et l'offre économique. En ce qui concerne l'offre technique, les critères suivants seront pris en considération
  - Expérience: 30%
  - Compétences du consultant/équipe consultants: 40%
  - Qualité de l'offre technique: 30%

## 7 DROITS D'AUTEUR

CERAI et AMAD peuvent utiliser les résultats du rapport final pour sa reproduction et son usage privé à condition que le cadre dans lequel il a été mené, le nom de l'auteur et la Mairie de Zaragoza– entité finançant le projet- soient mentionnés.

## 8 COORDINATION ET SUPERVISION

La supervision du travail sera à la charge de l'équipe de coordination AMAD/CERAI désignée à cet effet.

## 9 CONDITIONS DE L'OFFRE

Le/la consultant/e signera un contrat avec le CERAI en accord avec ce qui est établi par la loi espagnole ou avec AMAD en accord avec ce qui est établi par la loi mauritanienne.

## 10 ECLAIRCISSEMENTS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

En cas de besoin, des informations complémentaires concernant l'élaboration des propositions, s'adresse par courrier électronique à :

[abouabdoulaye.ba@cerai.org](mailto:abouabdoulaye.ba@cerai.org) ; [arantxa.garcia@cerai.org](mailto:arantxa.garcia@cerai.org) ; [rosalia.riambau@cerai.org](mailto:rosalia.riambau@cerai.org)